Association Les Coccinelles d’Ambonnay

Inscription Bourse puériculture le 12 octobre 2019

**Modalité d’inscription**

Nous vous remercions de l’intérêt que vous portez à notre manifestation de puériculture.

Pour que votre dossier soit complet, veuillez nous faire parvenir :

( Par mail à puericulture.ambonnay@gmail.com ou par courrier : Bourse Les Coccinelles – Maison de l’enfance – Rue Cérès – 51150 Ambonnay )

* Remplir l’inscription lisiblement
* Joindre impérativement votre règlement à l’ordre de l’association des Coccinelles

Un mail de confirmation vous sera alors envoyé afin de confirmer votre inscription et vous informer des modalités d’installation.

Attention : Si ces conditions ne sont pas respectées, votre demande sera invalidée et l’emplacement sera donné à une autre personne. Pour rappel, le nombre de places est limité.

**Je soussigné(e),**

Nom : Prénom :

Né(e) le : À :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Numéro pièce d’identité :

Délivrée le : Par la préfecture de :

Numéro immatriculation du véhicule ( si pièce d’identité non renseignée ) :

**Déclare sur l’honneur :**

 Ne pas être commerçant(e)

 De ne vendre que des objets personnels ou usagers

 De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année civile

**Nombre de tables souhaitées ( environ 2m30 ) : x 14€ =**

Fait à Le

Signature :

**Règlement intérieur**

Seuls les dossiers complets (fiche d'inscription dûment complétée et paiement préalable) et validés par l'organisateur seront acceptés.

Aucune inscription sans demande préalable par mail (puericulture.ambonnay@gmail.com) à l'organisateur n'est valide.

L'organisateur se réserve le droit de réattribuer des tables, si le dossier de certains exposants n'est pas complet.

Un mail sur l'organisation finale de la bourse (date et heures d'installation/d'ouverture des portes), généralement transmis la semaine précédant la date de la manifestation, valide votre inscription.

En cas d'absence de mail de confirmation, prendre contact rapidement avec l'organisateur.

L'inscription à la bourse est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera accepté.

Nous demandons que l'exposant soit présent au minimum 15 minutes avant l'ouverture au public s'il est venu installer la veille. Si l'exposant expose le matin même, il doit être présent 30 min avant l'ouverture. Dans le cas contraire, la table sera réattribuée.

La bourse de puériculture est destinée à la vente de matériel de puériculture (poussettes, vêtements, jouets, biberons, etc.) d'occasion. Le matériel neuf ne sera pas accepté. L'organisateur se réserve le droit de faire retirer de la vente tout objet ne respectant pas le thème de la bourse et notamment de faire retirer ou déballer un objet neuf.

Nous acceptons seulement un portant par exposant. Le portant n'est pas fourni par l'organisateur.

Nous acceptons que du matériel soit installé sous la table d'exposition, à la condition que cela n'entrave pas le passage.

L'organisateur ne sera aucunement tenu responsable en cas de vol ou de dégradation.

Il est impératif d'émarger le cahier des registres avant le début de la manifestation.

A la fin de la manifestation il est demandé à chaque exposant :

* de reprendre ses déchets, cartons et objets invendus,
* de ranger sa(ses) chaise(s) en pile à l’endroit prévu à cet effet,
* de replier sa(ses) tables et la(les) mettre en pile à l’endroit prévu à cet effet.

En cas d’invendus, vous pouvez toujours faire un don à l’Association pour la crèche : vêtements et jouets feront le bonheur des enfants de 0 à 3 ans.

En restant à votre disposition pour répondre à vos questions,

Cordialement,

L'Association les Coccinelles